

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EF  
Etablissement français du sang

**Décision n° N 2009-08 du 4 janvier 2010 portant nomination  
à l'Etablissement français du sang**

NOR : SASO1030143S

Le président de l'Etablissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Dominique LEGRAND est nommée directrice médicale de l'Etablissement français du sang à compter du 4 janvier 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.  
Fait à Saint-Denis, le 4 janvier 2010.

*Le président,*  
PR G. TOBELEM